



Réf. Farde e-Assemblées : 2586373

N° OJ : 158

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/04/2024

Objet : Jeunesse.- Asbl "ArtistCity".- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "ArtistCity";

Vu les crédits prévus à l'article 76110/33202 du budget ordinaire 2024;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer un subside spécifique pour un montant de 5.000,00 EUR à l'article 76110/33202 du budget ordinaire 2024 à l'attention de l'asbl "ArtistCity" pour "Artist City Event 3".

Annexes :